

Contrat février – mai 2026

Ce contrat est établi entre:

<u>Le producteur :</u> Gaëtan Raguin 4 rue de la fontaine 37240 Vou gaetan.raguin@laposte.net 02 47 92 21 09 http://co-pain.net/	<u>Le consommateur :</u> Nom et prénom : Si vous établissez votre 1 ^{er} contrat, Adresse : Courriel : Téléphone (facultatif) :
--	---

Chaque semaine, il est proposé 3 types de pain au levain, composés exclusivement de produits issus de l'agriculture biologique, cuits au four à bois:

- méteil de froment et seigle
- pain aux graines (lin, avoine, colza et autres en fonction des récoltes)

Une semaine sur 2 :

- pain au sarrasin
- pain au petit épeautre

Et un « spécial » :

- brioches au levain (froment, beurre, sucre et œufs)
- biscuits sablés (nature, figues, flocons d'avoine...)
- pain aux noix (non certifiées AB)
- pain de mie (lait non certifié AB)

Engagement réciproque : Il vous est demandé un engagement de réservation jusqu'au 31 janvier 2026. Le nombre et la variété de pains sont libres d'une semaine sur l'autre. Le producteur s'engage à fournir le panier hebdomadaire de pain(s), en fonction des commandes prévues dans le calendrier. Il s'engage aussi à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus.

Il vous est évidemment possible de rajouter du pain à votre commande en envoyant un e-mail jusqu'au lundi midi précédent la fournée.

Durée : L'abonnement débute le 1^{er} février 2026 et se termine le 31 mai 2026. Il n'y aura cependant ***pas de distribution le 24 février et le 21 avril*** → Soit 15 distributions.

Livraisons : Les livraisons sont effectuées le mercredi à:

- | | | |
|--------------------|-------------------|--|
| • Vou | à partir de 9h | chez moi (apprentis porte bleue en bois) |
| • Ligueil | à partir de 14h | au café du commerce (PMU) |
| • Ferrière Larçon | à partir de 15h | chez Pascal et Catherine Joubert |
| • Betz le château | à partir de 16h | à la Rabinière |
| • La Celle Guénand | à partir de 16h30 | chez Lou et Eudes |
| • Esves le Moutier | à partir de 17h30 | |
| • Ciran | à partir de 9h30 | au Parce Que |

Préférences : Dans la mesure du possible, je préfère avoir mes pains en : moule / boule
je préfère mon pain plus cuit : Oui / Non

Lettre d'informations : Souhaitez-vous recevoir les « news du fournil » (par courriel, une fois par mois) afin d'avoir des nouvelles : Oui / Non

Calendrier : Les parties s'engagent à respecter le calendrier suivant :

	Méteil		Graines		Petit épeautre	Sarrasin	Pain de mie	Pain aux noix	Biscuits	Brioche	
	600 g	1 kg	600 g	1 kg	600g	500 g	400 g	600 g	/ 100g	330g	500g
03/02/26											
10/02/26											
17/02/26											
24/02/26											
03/03/26											
10/03/26											
17/03/26											
24/03/26											
31/03/26											
07/04/26											
14/04/26											
21/04/26											
28/04/26											
05/05/26											
12/05/26											
19/05/26											
26/05/26											
Nombre total											
Prix unitaire en €	3,10	4,90	3,20	5,20	5,00	3,35	3,10	4,10	2,00	4,20	6,20
Prix											

Total =

Règlement : Je choisis le règlement suivant :

☐ par chèque à l'ordre de « Co-pain » : ► 1 chèque pour la totalité encaissé en février 2026.
► 2 / 3 ou 4 chèques encaissés chaque mois.

☐ en espèces, pour la totalité.

☐ par virement bancaire

☐ en échange de temps, produits artisanaux, nourriture produite sans chimie, etc ... Contactez moi pour que l'on puisse mettre ça en place.

Date :

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :



Si vous souhaitez conserver **une copie** de ce présent contrat, pensez à la faire avant de me le renvoyer.